



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2022/2023

PROCES-VERBAL N°36

Réunion du mardi 18 avril 2023 en conférence audiovisuelle

Présents : MM. DENIS, ORTUNO, HAMZA, GODEFROY, DJELLAL, LAWSON, ALEXANDRE

Excusé : M. OUCHENE

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1. Classements initiaux

1.2. Confirmations de niveau de classement

LES CLAYE SOUS BOIS – STADE JEAN FRANCOIS BELTRAMINI – NNI 781650101

Cette installation sportive était classée en niveau T5 PN jusqu'au 17/04/2022.

Installation visitée par M. BRECHET, membre de la C.D.T.I.S. des Yvelines, le 21/03/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 PN signée par le propriétaire le 21/03/2023 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- A.A.C. du 31/03/2023
- Rapport de visite

La Commission demande que les couvercles de caniveau autour du terrain soient remis en place et que les zones techniques devant les bancs de touche soient tracées avant le 30/06/2023.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 PN jusqu'au 18/04/2023.

1.3. Changements de niveau de classement

ROISSY EN BRIE – STADE PAUL BESSUARD 1 – NNI 773900101

Cette installation sportive était classée en niveau T4 PN jusqu'au 02/10/2022.

Installation visitée par M. GODEFROY, membre de la C.R.T.I.S., le 07/01/2023.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T4 PN signée par le propriétaire le 17/02/2023 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan de masse
- Plan côté des vestiaires
- A.O.P.
- Rapport de visite

Remarque de la C.R.T.I.S. :

La C.R.T.I.S. demande que soit mis en place un revêtement dans l'angle de la piste (plaque de gazon synthétique ou similaire) délimitant les 2,50m de zone de sécurité. Il ne doit exister aucune rupture de niveau avec l'aire de jeu et la piste.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 PN jusqu'au 18/04/2023.

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

CERGY - COMPLEXE SPORTIF SALIF KEITA N°1 – NNI 951270601

Reprise de dossier.

Suite au contrôle de l'éclairage effectué par MM. LACOUR et PLASSART, membres de la C.D.T.I.S. du District du Val d'Oise le 15/11/2021, l'éclairage de cette installation sportive est classé en niveau E5 jusqu'au 30/11/2023 et non jusqu'au 30/11/2022.

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

ORMESSON SUR MARNE – STADE DU BELVEDERE – NNI 940550101

La C.R.T.I.S. prend connaissance du courriel du Grand Paris Sud Est et de l'aménagement d'une tribune et d'un bloc vestiaires.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. est favorable à l'aménagement de la future tribune de ce terrain de 105 x 68 m comprenant :

- 4 vestiaires joueurs de 25m² avec douches de 9m²
- 2 vestiaires arbitres de 9m² avec douche de 2,50m²
- 1 infirmerie de 9m²
- 1 bureau délégué de 6m²

4. DIVERS

CLAMART – STADE DE LA PLAINE 1 – NNI 920230301

CLAMART – STADE DE LA PLAINE 2 – NNI 920230302

CLAMART – STADE DE LA PLAINE 3 – NNI 920230303

Ces installations sportives sont retirées du classement en attente de la levée de la non-conformité majeure suivante :

- La zone d'une largeur de 2,50 m en périphérie de toute l'aire de jeu n'est pas respectée, elle est obligatoire (Art. 3.3 - Règlement Ed. 2021).

La C.R.T.I.S. prend connaissance du courriel de la Mairie de Clamart ainsi qu'un projet de réalisation de travaux de mise en conformité des installations durant les congés scolaires de printemps comprenant :

- Pose d'une bande de gazon synthétique autour des terrains afin d'avoir la zone de sécurité réglementaire

Dossier transmis à la F.F.F. pour suite à donner.

GIF SUR YVETTE – COMPLEXE SPORTIF DU MOUNLON 1 – NNI 912720201

GIF SUR YVETTE – COMPLEXE SPORTIF DU MOUNLON 2 – NNI 912720202

La C.R.T.I.S. précise que l'installation dispose d'un bloc de 7 vestiaires joueurs avec l'affectation suivante :

- Vestiaires extérieurs 1 et 2 affectés au terrain 1
- Vestiaire extérieur 3 affecté en tant que vestiaire arbitre du terrain 1
- Vestiaires extérieurs 4 et 5 affectés au terrain 2
- Vestiaire extérieur 6 affecté en tant que vestiaire arbitre du terrain 2

Dossier transmis à la F.F.F. pour suite à donner accompagné du plan des vestiaires.